COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 février 2013

Etaient présents :
M. Gérard PELAMATTI, Maire,
Mm. CARLIER, COSTE, DUGLAND, Mmes JACOB, PHILIPPON, RENOULT et VAILLANT.
Etaient excusés :
M. METIVIER (pouvoir à Mme PHILIPPON)
Mme HUREAU (pouvoir à M. PELAMATTI)
Etait absent :
M. BEAUFORT.
Autres présents :
Mme BARBIER, Secrétaire de Mairie

La séance est ouverte à 18h40.
M. Michel CARLIER est nommé secrétaire de séance.
Aucune inscription de questions diverses à l'ordre du jour du conseil n'est demandée.

1/ Compte rendu du précédent Conseil Municipal :

Lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2012 et des délibérations prises. Pas de rectifications demandées. Approuvé à l'unanimité des présents. Signature du registre.

2/ Délibérations :

a) *Dissolution du SIAM:*

Rapporteur : M. le Maire.

M. le Maire rappelle qu'une première délibération sur son opposition à la dissolution du SIAM et son rattachement à la CCRCT a déjà été prise le 13 juin 2012. Par ailleurs, la CCRCT serait prête à reprendre la compétence sous réserve qu'une étude financière détaillée et qu'un état des lieux, notamment des personnels employés, soient effectués sérieusement. Cela malgré la décision du Préfet d'imposer le rattachement d'office du SIAM à la CCRCT. En l'état actuel, le conseil municipal maintien son avis défavorable émis en juin 2011.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

b) *Renouvellement du bail de chasse :*

Rapporteur : M. le Maire.

Après avoir porté à la connaissance du Conseil Municipal la convention renouvelant le bail de chasse pour les années 2013-2014 à 2018-2019 et des conditions financières afférentes, M. le Maire sollicite du Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention au nom de la municipalité.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

c) *Rapport annuel technique et financier transport KEOLIS:*

Rapporteur : M. le Maire.

M. le Maire fait un bref rappel de l'historique sur l'attribution de la délégation de service public qui fit polémique en 2010 puisque la première mouture fut cassée pour vice de forme. Depuis tout a été remis en ordre, la société KEOLIS a acheté de nouveaux matériels en novembre 2011 qui sont maintenant livrés et opérationnels. La fréquentation du réseau est conforme aux prévisions faites en 2010. Pour l'année 2011, l'ensemble des bus a parcouru 473 117 km soit une moyenne de 42 000 à 60 000 km par véhicule. La

fréquentation pour 2011 est en progression sur l'ensemble de l'année. Il est à déplorer des actes de vandalisme et des incivilités. Par ailleurs, la société KEOLIS a décidé de rendre accessible ses lignes aux scolaires munis d'une carte spécifique comme c'était le cas auparavant. Le bilan technique et financier pour l'année 2011 est donc globalement satisfaisant.

M. le Maire demande donc au Conseil Municipal d'approuver ce rapport annuel 2011.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

d) *Mandatement des investissements 2013 :*

Rapporteur : Mme Barbier, M. le Maire.

Comme tous les ans et en attendant le vote du compte administratif et du budget prévisionnel, il est nécessaire de prendre une délibération autorisant M. le Maire à engager les crédits d'investissement à hauteur de 25% des crédits du budget 2012.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

e) *Dénomination du Foyer Rural :*

Rapporteur : M. le Maire.

L'ensemble des travaux de réhabilitation du Foyer Rural, d'un montant d'environ 20000 € H.T. comprenant peinture, toile de verre, chemin de roulement/accès PMR, éclairage parking, sèche main turbine et radiateur toilettes, rails d'accrochage pour exposition, sont en cours de chiffrage, devis à l'appui.

Lorsque les travaux seront terminés, en principe en juin, M. le Maire propose que nous dédiions cette salle à M. Marcel HUSSON qui fut l'artisan du projet. Les membres de sa famille ont déjà été consultés et ont donné un accord de principe. Cette dénomination doit se faire par délibération comme pour l'aire de jeux multisports.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

f) *Dénomination de la salle de l'ex-école :*

Rapporteur : M. le Maire.

M. le Maire propose de dédier cette salle à M. Sadi PINTELON, bien connu des Glanois, qui exerça ses talents d'instituteur pendant de nombreuses années. Les membres de sa famille ont là aussi donné un accord de principe et proposé la date du samedi 9 septembre 2013 pour procéder à la cérémonie. Cette dénomination doit se faire par délibération comme pour l'aire de jeux multisports et le Foyer Rural.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

g) *Création d'un poste d'adjoint technique 1ère classe :*

Rapporteur : M. Carlier.

Suite à la réussite de notre employé communal à l'examen professionnel d'adjoint technique 1ère classe, il est nécessaire de prendre une délibération créant ce poste à compter du premier janvier 2013 pour pouvoir le nommer. Le poste d'adjoint technique de 2ème classe ne sera pas supprimé afin de pouvoir éventuellement embaucher quelqu'un si la nécessité s'en faisait sentir. Le CDG 02 sera informé de la modification du tableau des effectifs afin de pouvoir procéder aux formalités de nomination après avis du Comité Technique Paritaire.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

h) *Fixation des quotas d'avancement :*

Rapporteur : M. Carlier.

Pour les mêmes raisons, il est nécessaire de prendre une délibération fixant les quotas d'avancement de grade pour les catégories A, B et C. A défaut, il ne pourrait pas y avoir de nomination possible. M. Carlier propose donc de fixer ce quota à 100% (% obligatoire puisque nous n'avons qu'un employé dans cette catégorie !). Le CDG 02 sera informé de

ces dispositions afin de pouvoir procéder aux formalités de nomination après avis du Comité Technique Paritaire.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

i) *Participation communale aux cotisations mutuelle santé :*

Rapporteur : M. Carlier.

Depuis le premier janvier 2013, il est désormais possible pour les communes de participer de manière forfaitaire au paiement des cotisations « mutuelle santé » des employés communaux, sous réserve que cette mutuelle soit labellisée. Renseignement pris, les situations de chacun de nos employés sont particulières (mutuelle du conjoint, mutuelle personnelle d'un ancien emploi, etc.) De facto seul l'un de nos employés pourrait bénéficier de ces dispositions. Le Conseil Municipal souhaitant maintenir une égalité de traitement de l'ensemble de son personnel, décide de reporter la délibération sur l'instauration éventuelle d'une participation aux cotisations des contrats « mutuelle santé ».

j) *DETR :*

Rapporteur : Mme Barbier

Les travaux de réhabilitation du Foyer Rural ainsi que les travaux d'aménagement paysager du City Stade Guy Malette sont éligibles aux Subventions d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Pour pouvoir solliciter ces subventions dont les dossiers sont en cours de rédaction, il est nécessaire, par délibération, d'autoriser M. le Maire à le faire. Le Conseil Municipal ne voit aucune objection à trouver des recettes pour couvrir nos dépenses d'investissement et autorise M. le Maire à faire ces demandes.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents ou représentés.

3/ Informations diverses :

a) *Visite chez les Glandinois :*

Le voyage est toujours fixé au 15 et 16 juin 2013. Après consultation des transporteurs, hôteliers et autres, le prix de départ est fixé à 145 € par personne. Ce prix comprend le transport en car aller-retour, les 3 repas, l'hébergement à l'hôtel, les visites et les guides. En cas de faible participation, le transport s'effectuerait par covoiturage et le prix global serait revu en conséquence.

Un Agenda Glanois informera la population de ces dispositions avec bulletin d'inscription et versement de 45 € à titre d'arrhes avec réponse avant le mercredi 5 mars obligatoire.

b) *Modification des rythmes scolaires à la rentrée 2013 :*

M. Carlier en charge des écoles fait le point sur la modification qui pourraient s'appliquer à la rentrée scolaire 2013 : passage à 24 heures de classe sur 4 jours et demi, mise en place des activités périscolaires, conséquences financières, etc. Rien n'est décidé définitivement pour le moment mais les mairies doivent donner réponse pour le 1er mars 2013 (changement ou non)

Une réunion avec les élus et la responsable de l'accueil périscolaire aura lieu le lundi 18 février 2013 en Mairie de Brasles.

c) *Collecte des ordures ménagères et tri sélectif :*

Le Bureau Communautaire du 11 février à étudié les différentes possibilités pour la tarification de l'enlèvement des ordures ménagères. Rester à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) basée sur la taxe d'habitation ou passer à la Redevance (REOM) basée sur le poids, le volume ou les deux ? Aucune décision définitive n'a été prise. Une seule certitude, nous paierons 100% du coût (actuellement 64 % habitants, 36 % CCRCT)

d) *Aménagements paysagers Aire de jeux multisports Guy Malette :*

Les aménagements (plantation d'arbres, protection des talus, mise en place d'une clôture, bancs, poubelles, etc. sont en cours d'estimation précise (devis demandés) Ces travaux, comme ceux du Foyer Rural sont éligibles à la DETR (voir délibération) mais seront également financés par le CDDL (dossier déposé mais à peaufiner) et les subventions d'équipements de la CCRCT (fond de concours).L'aide de bénévoles sera sollicitée pour la réalisation de ces travaux.

e) *Travaux réhabilitation du Foyer Rural :*

Les travaux ont été chiffrés à environ 20.000 €. Ces travaux sont éligibles aux subventions CDDL (Conseil Général) (dossier déposé mais à peaufiner également), à la DETR (Etat) (dossier en cours) au moins pour la partie amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Il sera fait appel également aux Fonds de concours de la CCRCT. Là aussi, nous ferons appel aux bénévoles pour aider notre employé communal.

f) *USEDA :*

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue de Rome/Rue du Carrefour sont toujours d'actualité pour 2013 mais aucune date de réalisation n'est fixée. Cela dépendra des financements obtenus par l'USEDA. Néanmoins ces travaux seront inscrits au budget primitif 2013…Soyons prévoyants puisque nous n'avons pas de maitrise sur ce dossier.

g) *APEI :*

La commune de Gland et ses habitants sont remerciés de leur générosité exemplaire lors de l' « Opération brioches 2012 ». La solidarité des Glanois ne s'est pas démentie malgré une conjoncture économique difficile.

h) *NRA-ZO :*

Ca se précise. Des techniciens sont venus travailler dans l'armoire. Tests ? Nous n'en savons pas plus car ils ne sont même pas venu se présenter ni boire le café en Mairie…

Mise en service imminente selon les informations données… par les fournisseurs d'accès (entre le 20 et le 27 février…si tout va bien). Un rappel des dispositions à prendre avec les F.A.I. figurera dans l'Agenda Glanois de février.

4/ Permanences du samedi :

Répartition des permanences pour les mois de mars et avril 2013.

Fermeture de la Mairie le 23 février 2013 (vacances scolaires) et le 30 mars 2013 au matin (Week-end de Pâques). Les Glanois seront informés dans l'Agenda Glanois de Février 2013

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.